

# Table des matières

<b>Préface</b>	7
<i>Valéry DE WULF</i>	
<b>De la maison de correction à la CIDE et aux règlements de l'O.B.F.G.: naissance d'un sujet de droit... et de son avocat</b>	11
<i>Ingrid CAPELLE</i>	
Introduction	11
<b>Section 1. Un peu d'histoire</b>	12
<b>Section 2. Le droit international nous vient en aide</b>	13
<b>Section 3. L'O.B.F.G. et la commission jeunesse entrent en piste</b>	15
Sous-section 1. Le premier règlement du 14 mars 2011 de l'O.B.F.G.	15
Sous-section 2. Les projets de loi sur les avocats du mineur	20
<b>Section 4. Avocats.be prend à nouveau le relais du législateur (à l'initiative de la commission jeunesse bien entendu)</b>	20
<b>Section 5. Le mandat actuel de l'avocat des enfants</b>	22
Sous-section 1. La mission de l'avocat des enfants dans le cadre du protectionnel	25
A. Dans la phase de l'aide consentie	25
B. Dans la phase de l'aide contrainte (tribunal de la jeunesse et SPJ)	26
Sous-section 2. La mission de l'avocat des enfants au civil	26
Conclusion	29
<b>Les représentants des mineurs</b>	31
<i>Bee MARIQUE</i>	
Introduction	31
<b>Section 1. Les parents</b>	32
Sous-section 1. Préambule	32
Sous-section 2. Notion d'autorité parentale	33
ANTHEMIS	257

A. Définition	33
B. Attributs de l'autorité parentale liés aux biens de l'enfant	34
C. Attributs de l'autorité parentale liés à la personne	35
Sous-section 3. Titulaires de l'autorité parentale	39
Sous-section 4. Modalité d'exercices de l'autorité parentale	40
A. La règle : l'exercice conjoint de l'autorité parentale	40
B. L'exception : l'exercice exclusif de l'autorité parentale	41
C. Questions spéciales : impact de l'intervention de l'aide à la jeunesse sur l'autorité parentale	42
Sous-section 5. Outils qui renforcent et soutiennent l'autorité parentale	50
A. Outils relevant du judiciaire	50
B. Outils extrajudiciaires	51
Sous-section 6. Outils qui déforcent ou décrédibilisent l'autorité parentale	54
A. L'intervention de l'aide à la jeunesse	54
B. Désignation d'un tuteur <i>ad hoc</i>	55
C. Un mineur de plus en plus capable	57
<b>Section 2. Les autres représentants</b>	58
Sous-section 1. Préambule	58
Sous-section 2. Les tuteurs	58
Sous-section 3. Les pro-tuteurs	60
Sous-section 4. La tutelle par le CPAS	62
Sous-section 5. Les tuteurs MENA	62
Conclusion	65
Annexe : Circulaire des ministres de l'Enseignement du 19 mars 2002 relative à l'exercice de l'autorité parentale en matière scolaire	66
<b>L'impact du droit international des droits de l'homme sur le statut du jeune et sur le droit de la famille</b>	77
<i>Jacques FIERENS et Géraldine MATHIEU</i>	
Introduction – Les jeunes, les enfants et les mineurs	77
<b>Section 1. Les instruments internationaux et les droits des jeunes ou de l'enfant</b>	78
Sous-section 1. Des déclarations, des conventions, des résolutions, des recommandations	78

Sous-section 2. Les principaux traités relatifs aux droits des jeunes et aux droits de l'enfant	78
Sous-section 3. Les effets juridiques dans l'ordre international : respecter, protéger, réaliser	80
Sous-section 4. Les effets juridiques dans l'ordre interne	81
A. L'applicabilité directe	81
B. Les effets indirects des traités	86
C. L'« effet-cliquet »	86
D. L'effet interprétatif	88
<b>Section 2. Exemples de l'impact du droit international sur le droit interne</b>	88
Sous-section 1. Le droit de l'enfant d'être élevé par ses parents	88
A. La question des placements forcés des enfants « en danger »	89
B. La déchéance de l'autorité parentale	95
C. L'exercice de l'autorité parentale par les parents séparés	96
Sous-section 2. Le droit de l'enfant à être entendu	97
Sous-section 3. Le droit de l'enfant à la protection contre toute forme de violence	98
Conclusion	104
 <b>L'incapacité du mineur : un équilibre délicat entre autonomie et protection</b>	105
<i>Myriam ABOAF avec la collaboration scientifique d'Éric CASSAGNE</i>	
Introduction	105
<b>Section 1. L'incapacité de principe du mineur</b>	106
Sous-section 1. Le principe d'incapacité civile du mineur	106
Sous-section 2. Une incapacité de principe nuancée par le sort réservé aux actes irréguliers	107
<b>Section 2. La capacité d'exercice résiduelle du mineur</b>	108
Sous-section 1. L'action du mineur moyennant l'accompagnement de son représentant légal	109
Sous-section 2. L'action du mineur autonome en raison du caractère hautement personnel des actes	110
<b>Section 3. Une capacité procédurale limitée</b>	111
Sous-section 1. L'incapacité du mineur d'ester en justice nuancée	111
 ANTHEMIS	259

Sous-section 2. Une protection du mineur au travers de l'aide juridique légale	113
<b>Section 4. Le critère de l'âge versus le critère du discernement</b>	114
Sous-section 1. Un rôle proactif du mineur en fonction de son âge	114
A. Le seuil d'âge	115
B. Le critère de l'âge comme indice de faculté de discernement	115
Sous-section 2. Vers une reconnaissance de l'autonomie du mineur en fonction de sa capacité de discernement	116
A. Une notion à géométrie variable pour engager la responsabilité du mineur	116
B. Un critère alternatif à l'âge souhaité par les professionnels de la santé	118
C. <i>Quid</i> de l'autonomie du mineur en matière d'interruption volontaire de grossesse?	120
Sous-section 3. Le critère du discernement retenu dans la loi légalisant l'euthanasie des mineurs	122
A. Les conditions et les devoirs du médecin	123
B. La capacité de discernement du mineur source d'incertitudes	124
<b>Section 5. L'émancipation</b>	125
Sous-section 1. Les conditions et la procédure	125
Sous-section 2. Les effets de l'émancipation	126
Conclusion	127
<b>La protection pénale des mineurs</b>	129
<i>Thomas HENRION</i>	
Introduction	129
<b>Section 1. Prise d'otages (art. 347bis C. pén.)</b>	130
Sous-section 1. Introduction	130
Sous-section 2. Éléments constitutifs de l'infraction	130
Sous-section 3. Répression	130
Sous-section 4. Distinctions	131
<b>Section 2. Du voyeurisme, de l'attentat à la pudeur et du viol (art. 371/1 à 378bis C. pén.)</b>	131
Sous-section 1. Le voyeurisme	132

---

Sous-section 2. L'attentat à la pudeur	133
A. Notion d'attentat à la pudeur	133
B. Attentat à la pudeur sans violences ni menaces	136
C. Attentat à la pudeur avec violences et menaces	138
D. Circonstances aggravantes spécifiques	139
E. Circonstances aggravantes applicables à tous les attentats à la pudeur	140
Sous-section 3. Le viol	143
A. Notion de viol	143
B. Viol proprement dit	145
C. Acte de pénétration sexuelle assimilé au viol	146
D. Circonstances aggravantes applicables à tous les viols	146
Sous-section 4. La sollicitation à caractère sexuel (art. 377 <sup>quater</sup> C. pén.)	146
Sous-section 5. Corruption de la jeunesse et prostitution (art. 379 à 382 <sup>ter</sup> C. pén.)	147
A. Objectifs de la législation	147
B. Notions de débauche et de prostitution	147
C. Corruption de la jeunesse	148
D. Embauchage, entraînement et détournement	149
E. Tenue d'une maison de débauche ou de prostitution	149
F. Proxénétisme immobilier	150
G. Exploitation de la débauche et de la prostitution	151
H. Rétenion dans une maison de débauche ou de prostitution	151
I. Contrainte pour la débauche ou la prostitution	151
J. Débauche et prostitution de mineurs	152
K. Provocation à la débauche	153
L. Publicité en vue de la débauche ou de la prostitution	154
Sous-section 6. Outrages publics aux bonnes mœurs (art. 383 à 389)	155
A. Notion de bonnes mœurs	155
B. Caractère sexuel	156
C. Sentiment collectif	156
D. Examen des infractions	157
Sous-section 7. Images, écrits et objets indécents de nature à troubler l'imagination des mineurs de moins de 18 ans	164
ANTHEMIS	261

Sous-section 8. Règles particulières	164
A. La prescription	164
B. La compétence territoriale	167
C. Le secret professionnel	167
D. La non-assistance	170
E. L'audition des mineurs	171
F. L'exploration corporelle	172
G. La détention préventive	172
H. La correctionnalisation	172
I. La probation	172
J. Les interdictions	173
K. La confiscation	174
L. La libération conditionnelle	174
M. La défense sociale	174
N. La mise à disposition du tribunal d'application des peines	176
O. La protection de la vie privée	177
P. La transmission des décisions judiciaires à des tiers	177
Q. L'interdiction de résidence	178
R. Exclusion de certaines peines (art. 37ter à 37undecies C. pén.)	178
S. Constitution de partie civile	178
<b>Section 3. Abandon de famille (art. 391bis et 391ter C. pén.)</b>	178
<b>Section 4. L'infanticide (art. 396 C. pén.)</b>	179
Sous-section 1. L'acte matériel d'homicide	180
Sous-section 2. L'intention de donner la mort	182
<b>Section 5. Les coups et blessures volontaires (art. 398, 399 et 400 C. pén.)</b>	183
Sous-section 1. Éléments constitutifs	183
A. Élément matériel : des blessures doivent être faites ou des coups portés	183
B. Élément moral : les coups doivent être portés ou les blessures doivent avoir été faites volontairement	184
Sous-section 2. Circonstances aggravantes	185
A. Le résultat des coups ou blessures (circonstance aggravante objective)	185
B. La préméditation (circonstance aggravante subjective)	186
C. La qualité de la victime (circonstance aggravante personnelle)	186

<b>Section 6. Atteintes aux mineurs, aux incapables et à la famille (art. 423 et 424 C. pén.)</b>	187
Sous-section 1. Délaissement d'enfants ou d'incapables dans le besoin	187
Sous-section 2. Abandon d'enfants dans le besoin	187
<b>Section 7. Privation d'aliment ou de soins (art. 425 et 426 C. pén.)</b>	188
<b>Section 8. Enlèvement et recel de mineur (art. 428 à 430 C. pén.)</b>	188
Sous-section 1. Généralités	188
Sous-section 2. Enlèvement d'un mineur de moins de 12 ans	189
Sous-section 3. Enlèvement d'un mineur de plus de 12 ans	190
Sous-section 4. Recel de mineur	190
Sous-section 5. Circonstances aggravantes	190
Sous-section 6. Cause d'excuse atténuante	191
<b>Section 9. Non-représentation d'enfants (art. 431 et 432 C. pén.)</b>	191
<b>Section 10. Incitation de mineurs à commettre une infraction (art. 433 C. pén.)</b>	193
<b>Section 11. Du leurre de mineurs sur internet à des fins criminelles ou délictuelles (art. 433bis/1 C. pén.)</b>	193
<b>Section 12. Exploitation de la mendicité (art. 433ter et 433quater C. pén.)</b>	193
<b>Section 13. Traite des êtres humains (art. 433quinquies à 433novies)</b>	194
<b>Le mineur et la responsabilité</b>	197
<i>Thierry MOREAU</i>	
Introduction	197
<b>Section 1. La responsabilité et le développement de l'enfant</b>	197
<b>Section 2. La responsabilité et l'éducation</b>	200
<b>Section 3. La responsabilité et la tension dialectique autour de laquelle s'articule le statut juridique de l'enfant</b>	202
<b>Section 4. La responsabilité et l'incapacité civile</b>	203
<b>Section 5. La responsabilité et la réaction sociale à la délinquance juvénile</b>	208
ANTHEMIS	263

<b>Section 6. La responsabilité et les droits de l'enfant</b>	213
<b>Section 7. La responsabilité et la responsabilisation</b>	220
En guise de conclusion	222
<b>Les conditions de placement d'un jeune en Institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ)</b>	225
<i>Hanae BELGUENANI et Xavier VAN DER SMISSEN</i>	
Introduction	225
<b>Section 1. Les conditions légales imposées au juge pour placer un mineur en IPPJ</b>	225
Sous-section 1. Les huit critères à prendre en considération par le juge pour choisir la ou les mesures adéquates	225
Sous-section 2. Le caractère subsidiaire du placement en IPPJ	226
A. Préambule : les deux phases de la procédure devant le tribunal de la jeunesse	226
B. Les sources légales de la subsidiarité du placement en IPPJ	227
C. Les différentes mesures alternatives au placement à l'IPPJ	228
D. Application pratique de la subsidiarité du placement en IPPJ	230
Sous-section 3. Les conditions relatives au placement en section ouverte des IPPJ	231
Sous-section 4. Les conditions relatives au placement dans une section fermée d'une IPPJ	232
A. Conditions générales, applicables tant dans la phase provisoire que par jugement	232
B. Les conditions particulières du placement en milieu fermé dans la phase provisoire	233
C. Une modalité supplémentaire dans la phase de jugement : le placement en IPPJ avec sursis	234
<b>Section 2. Les modalités pratiques : le placement en IPPJ : où, combien de temps, dans quel environnement?</b>	234
Sous-section 1. Étendue du parc de la Fédération Wallonie-Bruxelles des IPPJ	234
A. En milieu ouvert : 144 places	234
B. En milieu fermé : 99 places dont 5 d'urgence	235
C. Suivi en famille – hors institution	235



Sous-section 2. Réglementation applicable au sein des IPPJ	236
A. Sources internes belges	236
B. Principes généraux	236
C. Droit de plainte auprès du directeur	236
D. Qui peut-on trouver au sein des IPPJ?	237
E. Déroulement du parcours du jeune au sein des IPPJ	237
F. Absences non autorisées – Fugue – Maintien de la place et radiation de la population de l’IPPJ	238
G. Effets personnels, argent de poche, droit de cantiner et fouille	239
H. Mesures d’ordre et sanctions disciplinaires	239
I. La scolarité en IPPJ	240
J. Les contacts avec l’extérieur	240
<b>Section 3. Un appel à la réforme</b>	242
<b>L’enfant-catastrophe</b>	
<b>De l’indigence de la responsabilité à la nécessité de l’assurance</b>	245
<i>Jean-Luc FAGNART</i>	
Introduction	245
<b>Section 1. L’indigence du droit de la responsabilité civile</b>	246
Sous-section 1. La présomption réfragable de faute	247
A. Exposé de la présomption légale	247
B. Critiques de la présomption de faute	247
Sous-section 2. La condition de filiation	249
Sous-section 3. Entre trois mauvaises solutions, laquelle choisir?	249
<b>Section 2. L’indispensable assurance de la responsabilité</b>	250
Sous-section 1. Introduction	250
Sous-section 2. De l’assurance obligatoire	251
Sous-section 3. Du contrat d’assurance	252
A. Le risque couvert	252
B. La prime	252
C. Recueil d’informations	253
Sous-section 4. Du Fonds commun de garantie belge	253
A. Mission d’information	253
B. Mission d’indemnisation	253
ANTHEMIS	265

Sous-section 5. Des sanctions	254
Sous-section 6. L'incomplétude du projet	254
A. Les touristes	254
B. Les réfugiés et les clandestins	255
C. Synthèse	255
Sous-section 7. Conclusion	256
Conclusion générale	256